

**Jean-Paul LECOQ**  
Maire de Gonfreville l'Orcher  
Vice-président de la Codah  
Ancien député

**Nathalie NAIL**  
Conseillère générale de Seine-Maritime  
Conseillère municipale du Havre

le 19 mars 2013

**Monsieur Arnaud MONTEBOURG**  
**Ministre du redressement productif**  
**139, rue de Bercy**  
**75012 PARIS**

Monsieur le Ministre,

Comme tout un chacun, nous nous réjouissons du contrat signé entre Airbus et la Compagnie Lion Air, pour la construction de 234 Airbus A320, dont 109 A320 NEO. C'est une bouffée d'oxygène pour l'industrie française et les emplois qui y sont associés. Et les commandes de 100 appareils pour la Lufthansa et les 117 pour Turkish Airlines confortent aussi l'activité aéronautique civile française, haut fleuron de notre industrie.

Mais pourtant, comme tous les grands groupes, ses dirigeants mettent en péril l'avenir industriel de la France en délocalisant les productions bien loin de nos frontières. L'assemblage de l'A320 se fait sur 1 seul site français, celui de Toulouse et 3 autres à Hambourg, la Chine et aux USA. Autant dire que la proportion de travail effectué en France est faible par rapport à l'ensemble.

Quant à la fabrication des nacelles et moteurs pour Airbus, un des constructeurs : Aircelle, du groupe Safran a investi ces dernières années dans une usine de haute technologie, ultra moderne au Maroc, et en possède une seconde en Grande-Bretagne, alors que nous disposons ici des sites, des outils et des salariés dont les compétences et savoir faire, ne sont plus à démontrer.

Suite à cette signature, le Président de la République a déclaré, nous le citons « *Airbus, grâce à ce contrat, va pouvoir créer 5000 emplois pendant dix ans* », alors que dans le même temps, le carnet de commandes de l'avionneur « *représente seulement quatre années de production* » ?

Mais des questions majeures restent en suspens ? Où vont donc être créés ces 5000 emplois annoncés ? Vont-ils être externalisés ou vont-ils bénéficier aux entreprises locales françaises ? D'autant qu'à ces emplois nouveaux s'ajouteraient aussi ceux de la sous-traitance, souvent d'ailleurs à trop élevée. Nous ne parlons donc pas seulement de 5000 emplois. D'autres sont en jeu !

Par ailleurs, selon le Directeur d'Aircelle Gonfreville l'Orcher, seuls 50 emplois seront créés en 2013 sur ce site, oubliant de dire que ces 50 emplois remplaceront 50 départs. La réalité est faussée, puisqu'il ne s'agit que de remplacements et non d'emplois supplémentaires !

Pourtant, le volume d'activité appelle déjà la création de nouveaux emplois à la hauteur de la charge de travail actuelle et des enjeux de demain. Les dirigeants du groupe ont un combat industriel, économique, social, à mener, pour que le choix de la motorisation se porte sur le LEAP et que les nacelles des 234 Airbus du programme A320 NEO soient fabriquées sur le site de Gonfreville l'Orcher. D'autant que cette usine aujourd'hui dépend essentiellement du programme A380 –peu de commandes au regard du coût important- ; qu'elle tourne sur le stock et que la seule production des nacelles de cet avion ne peut la faire tourner que pendant 4 années encore, soit jusqu'en 2017. Les décisions prises seront donc déterminantes pour l'avenir du site normand.

D'où des interrogations fortes sur les déclarations et la stratégie du groupe. Y a-t-il poursuite de l'abandon des sites français ou une réelle volonté de redynamiser notre industrie aéronautique, entre autres, de façon pérenne ?

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, face à une telle opportunité suscitant tant d'interrogations, aux côtés des salariés, de leurs représentants syndicaux, des populations, de toutes celles et tous ceux qui refusent que nos industries soient bannies de nos territoires pour satisfaire les marchés financiers et le grand patronat, nous vous demandons d'intervenir fermement pour que l'Etat français pèse de tout son poids afin que les emplois utiles à ces productions soient créés ici, aux plans national et local.

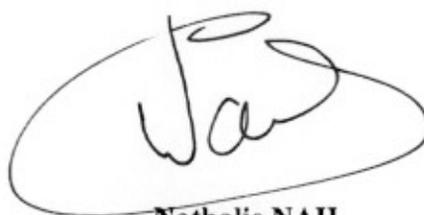
C'est de la responsabilité de l'Etat, une alternative à ne pas manquer pour redresser notre pays et le sortir de la crise, face aux choix d'austérité.

Dans l'attente de vous lire et de réponses précises,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-Paul LECOQ



Nathalie NAIL